

*Recul de l'âge de départ en retraite et offre de travail :  
le rôle des transferts familiaux*

Pascal Belan, Pierre-Jean Messe, François-Charles Wolff

Dans cet article, nous examinons les conséquences du recul de l'âge de départ en retraite dans un modèle à générations imbriquées avec production domestique et transferts intrafamiliaux sous la forme de temps de garde des petits-enfants. Nous montrons qu'une modification de l'âge de départ en retraite modifie le taux d'emploi des seniors, mais aussi celui des jeunes en raison d'interactions avec les transferts familiaux. Dans certains cas, un départ en retraite plus tardif peut accroître le temps que les grands-parents consacrent à leurs petits-enfants, ce qui augmente l'offre de travail des jeunes parents. Nous étudions alors les conditions sous lesquelles cette externalité familiale positive est valide. Enfin, nous analysons numériquement les conséquences du recul de l'âge de départ en retraite sur l'offre de travail des jeunes et des seniors selon la paramétrisation des fonctions de production domestique.

**Mots clés :** départ en retraite, production domestique, transferts familiaux.

Classification JEL : J26.

*La politique environnementale peut-elle aggraver les pressions  
sur l'environnement ?*

Mouez Fodha

Cet article analyse les conséquences de la politique environnementale lorsque les agents ont accès à une activité privée de dépollution. Il cherche à comprendre les interactions entre l'engagement privé et l'intervention publique dans la protection de l'environnement. L'étude des conséquences de la politique fiscale sur le stock de capital et la qualité environnementale montre que, selon la nature des inefficiences économiques (sur ou sous-accumulation du capital) et environnementales (sur ou sous-entretien de l'environnement) et les efficacités relatives des techniques de dépollution, les actions publiques et privées doivent se renforcer mutuellement ou se substituer l'une à l'autre.

**Mots clés :** externalités environnementales, dépollution, politique fiscale.

Classification JEL : Q52, Q58.

*Choc de revenu et éducation des enfants en présence d'imperfection du marché du crédit. Le cas du Malawi*

Tidiane Kinda

Cet article montre que les ménages utilisent le retrait des enfants du système éducatif comme stratégie ex-post de gestion des chocs de revenu qu'ils subissent. L'analyse souligne également qu'un grand nombre d'enfants dans un ménage affecte négativement la probabilité de scolarisation des enfants, mettant ainsi en exergue l'existence d'un arbitrage dans l'allocation des ressources d'éducation entre les enfants du ménage. Cet arbitrage de ressources laisse place à un effet d'incitation lorsque l'on prend en compte la scolarisation des frères et sœurs: des enfants ayant des frères et sœurs scolarisés ont de plus grande chance d'aller à l'école. Ce résultat remet ainsi en cause l'hypothèse largement acceptée de dilution de ressources intra-ménages pour l'éducation.

**Mots clés :** chocs de revenus, éducation des enfants, allocation intra-ménage des ressources, Malawi.

Classification JEL : D13, I21, O12.

*Partenariats public-privé et investissements de fin de contrat : le cas de l'industrie de l'eau en France*

Eshien Chong, Freddy Huet

L'efficacité des partenariats public-privé (PPP) dans les industries de service public en réseau a été remise en cause par de nombreux auteurs. Une des défaillances majeure reprochée à ce type d'accords concerne le manque d'incitation de l'opérateur en place à investir en fin de contrat. Le but de cet article est double. Tout d'abord, nous expliquons pourquoi l'industrie française de l'eau se caractérise par une logique de sous-investissement en fin de contrat. Ensuite, en utilisant une base de données collectée sur un échantillon de 5000 communes françaises en 2001, nous proposons une série de tests économétriques qui montre que dans l'industrie de l'eau, les opérateurs privés sont de moins en moins incités à investir lorsque l'échéance du contrat se rapproche. Plus précisément, nous montrons qu'une solution adoptée par les communes pour faire face à ce problème est de se substituer aux firmes privées pour les investissements spécifiques de fin de contrat. Nos résultats confirment ainsi la proposition généralement admise par la théorie des contrats de risque de sous-investissement des opérateurs privés en fin de partenariat public-privé.

**Mots clés :** partenariats public-privé, sous-investissement, industrie de l'eau.

Classification JEL : D23, L51, L95.